

## Bande cyclable et trottoirs élargis : bientôt des accès plus sûrs au collège de Yerville



Les élus de Yerville ont voté favorablement les aménagements destinés à renforcer la sécurité des collégiens. Paris Normandie

Depuis l'ouverture du nouveau collège à Yerville en février 2022, la sécurité routière et des piétons, aux abords de l'établissement, restait non résolue. Des travaux sont prévus au cours du premier semestre 2026.

C'était un point noir de la commune : les abords du collège Henri de Navarre et du gymnase, situés sur la très fréquentée RD 142 (route de Veules-les-Roses). Avec un trafic journalier de 5 500 véhicules, dont une part significative de poids lourds, les trottoirs étroits constituaient un danger quotidien pour les collégiens qui arrivent à pied dans leur établissement.



Nous passons la largeur de nos trottoirs de 1,40 à 2,20 mètres par endroits.

*Jean-Pierre Chauvet, Premier adjoint à Yerville*

L'aménagement prévoit un trottoir partagé vélo et piéton, matérialisé par une bande cyclable. Une attention particulière sera portée à la visibilité des usagers de la route. Il est prévu d'installer des bandes réfléchissantes pour pallier le manque de lumière, pour les retours en début de soirée, durant l'hiver.

Pour forcer les automobilistes à lever le pied, l'un des piliers du projet est la réduction drastique de la vitesse. La municipalité va créer deux plateaux surélevés. Enfin, toute la section critique entre la rue Maître Halley et le collège passera en zone de vitesse limitée à 30 km/h, avec une signalisation renforcée par un panneau lumineux.

L'enveloppe estimée pour ces travaux s'élève à 176 042,50 € HT. La commune attend d'ici la fin du mois d'octobre 2025 l'aval définitif du Département sur ce programme et la confirmation des demandes de subventions pour boucler le budget. Le calendrier est serré : les travaux sont prévus dans le courant du 1er semestre 2026 et devraient durer environ cinq semaines.